

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 29 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 1^{er} octobre 2012 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : AFSH1430736A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;
Vu le décret n° 2012-994 du 23 août 2012 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2012 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 1^{er} octobre 2012 susvisé est modifié comme suit :

1° Au II, Sylvie MERCUSOT, Fédération nationale des podologues (second suppléant), est nommée en remplacement de Nicole WEILL, Fédération nationale des podologues (second suppléant).

2° Au III :

a) Virginie PREYSSAS, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif (titulaire), est nommée en remplacement de Florence LEDUC, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif (titulaire) ;

b) Stéphane LE GUEUX, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif (second suppléant), est nommé en remplacement d'Hubert GAIN, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif (second suppléant).

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 29 septembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau RH2
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu,*
G. BOUDET